AYCD

Association Yervillaise des Coureurs et marcheurs du Dimanche

LES 10 KMS DE YERVILLE

31 mai 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ **Marche : 10km** ☐ **Course : 10km**

Club ou Association (le cas échéant) : _____

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : _____ **Sexe :**

Adresse postale : _____

N° de téléphone : _____

Pour que l'inscription soit prise en compte, joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou numéro de licence FFA ou FSGT.

OU

Délivrer une attestation PASS Prévention Santé délivrable sur le site https://pps.athle.fr (uniquement pour les personnes majeures non licenciés)

N° de licence : _____

Autorisation parentale pour les moins de 18 ans, signature :

Bulletin d'inscription et certificat médical à retourner accompagné du paiement par chèque à l'ordre de AYCD Yerville à:

Samuel GENDRIN : 84 avenue Charles de Gaulle, 76760 Yerville

Droits d'engagements :

- **Course 10 km : 12 € par personne avant le 28 mai 2026**
- **Marche 10 km : 12 € par personne avant le 28 mai 2026**

Inscription sur place (course et marche) : 14 €

1. Cadeau souvenir pour tous les participants de la marche et de la course.
2. Ravitaillement copieux — Tirage au sort de nombreux lots.
3. Fleur à chaque femme à l'arrivée, verre de l'amitié.
4. En retournant le bulletin, tous les coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de la course soit sur le site internet de l'AYCD ou avant le départ et en acceptent toutes les clauses.
5. L'AYCD n'est pas responsable des vols commis lors de cette journée.
6. Tout concurrent autorise l'organisation, les médias et partenaires à utiliser les images prises lors de la manifestation sans contrepartie financière.
7. Les 2 épreuves feront l'objet d'un classement.

Choix de la taille du T-Shirt :

- ☐ XS
- ☐ S
- ☐ M
- ☐ L
- ☐ XL
- ☐ XXL

Je reconnais pris connaissant du règlement de l'épreuve sur le site

www.aycd-yerville.fr

Date :

Signature :